Nos voitures partagées vous emmènent partout !

Pour vos courses, vos week-ends, vos rendez-vous pros…
les véhicules Citiz sont à votre disposition quand vous en avez besoin.
Citadine, break ou monospace, vous pouvez choisir votre véhicule
en fonction de votre activité.

Citiz s'occupe de tout !

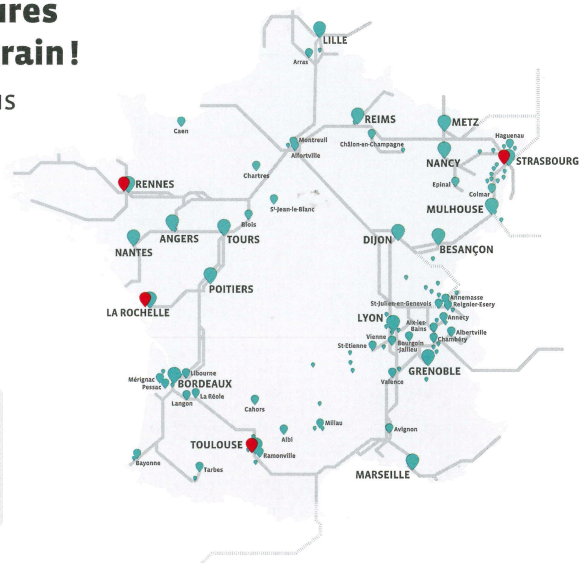
Entretien, assurance, réparations… nos équipes s'en chargent.
Une question ? Il y aura toujours quelqu'un au bout du fil ou en agence
pour vous renseigner.

À partir de 3 €/h + 0,42 €/km*, carburant compris

Mutualiser les véhicules nous permet de vous proposer des prix justes
et accessibles.
Vous payez à l'usage : le coût de chaque location est calculé à la durée
et au kilomètre et les tarifs sont dégressifs.

Combinez nos voitures avec le confort du train !

Citiz est présent dans plus
de 130 gares en France.
Récupérez
votre véhicule Citiz
à la sortie du train
en le réservant
sur l'application.



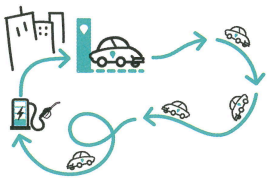
Service d'autopartage **en boucle**
Service d'autopartage **en dépose-libre**

* Avec abonnement, pour une voiture de catégorie S selon tarifs en vigueur au 01/03/2025.

Des véhicules simples à utiliser

2 types d'autopartage à votre disposition, en boucle
et en dépose-libre* :

BOUCLE



Réservez votre véhicule

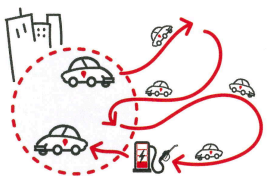


Allez où vous voulez !



Ramenez le véhicule à sa station

DÉPOSE-LIBRE



Localisez votre véhicule



Allez où vous voulez !



Garez le véhicule dans son périmètre

Ensemble, on avance !



1 voiture partagée remplace jusqu'à 8 voitures individuelles**



L'autopartage consolide les autres modes de transport

** Enquête ADEME – 6T 2022

Citiz vous accompagne dans votre choix de mobilité raisonnée.

En privilégiant les transports en commun ou le vélo
et en réduisant l'usage de la voiture, vous contribuez
à la diminution des émissions de CO_2 et de la pollution de l'air.

Partager les voitures permet de libérer de l'espace en ville pour d'autres usages.

* Service disponible à La Rochelle, Rennes, Strasbourg et Toulouse.